



**PRIVATISATION
DES SERVICES
PUBLICS :
UNE PERSPECTIVE
INTERNATIONALE**

**DOSSIER
GENRE ET AGCS N°1**

**Actes de la
Vème RENCONTRE PALABRAS
Décembre 2002**

Le Monde selon les femmes

18, rue de la Sablonnière • B-1000 Bruxelles • Belgique
Tél. 32 2 223 05 12 • Fax 32 2 223 15 12
palabras@mondefemmes.org • <http://www.mondefemmes.org>

La revue et le Réseau Palabras

Depuis septembre 96, le Monde selon les femmes a développé le projet Palabras, en lien avec ses multiples actions de sensibilisation et de formation.

La revue Palabras

La revue propose un regard croisé SUD/NORD par le recueil, la traduction et la diffusion de récits de groupes à la base, vivant en Europe du Sud, en Amérique latine et en Afrique francophone. Le projet donne la parole à des **groupes de femmes** du Sud et du Nord, ou des femmes du Sud vivant au Nord, pour raconter et écrire une action concrète, quelque chose qu'elles ont fait, qu'elles aimeraient faire connaître et qui illustre leur engagement social.

L'échange de récits entre monde francophone et hispanophone permet d'élaborer des outils d'animation et d'éducation au développement, dans une approche Genre.

Le réseau Palabras

Le Réseau Palabras se crée comme un espace d'échanges d'informations et d'expériences, stratégique dans la construction de l'identité des groupes des femmes. Il se veut un réseau pertinent d'action politique, pour agir sur les politiques de coopération et pour renforcer les mouvements de femmes et de solidarité internationale. A travers le réseau Palabras, nous voulons développer une nouvelle éthique dans la façon de s'organiser et d'échanger les informations.

Mise en forme des Actes de la Rencontre : Jeannine Moninga, Hélène Ryckmans

Traductions : Carmen Olmedo, Olivier De Visscher, Lidia Rodriguez Prieto, Laurence Chainaye

Mise en page : Hélène Ryckmans, M. Vande veegaete, Paula Maggi, Mercedes Monteagudo

© Le Monde selon les femmes

18, rue de la Sablonnière • B-1000 Bruxelles • Belgique

Tél. 32 2 223 05 12 • Fax 32 2 223 15 12 • Compte n° 310-1217399-38

info@mondefemmes.org • <http://www.mondefemmes.org>

Dépôt légal : D/2003-792601

INTRODUCTION

CADRE GENERAL DE LA RENCONTRE PALABRAS 2002

En collaboration avec la Commission Femmes et Développement, le Monde selon les femmes a organisé, du 9 au 11 décembre 2002 à Bruxelles, la cinquième rencontre du Réseau Palabras. Pendant trois jours, les partenaires venus d'Afrique et d'Amérique latine et des personnes travaillant sur les thèmes de la rencontre au Nord (Belgique, France, Pays-Bas, Suède) ont échangé leurs expériences sur :

- **La privatisation des services publics : mécanismes et impacts sur les femmes ;**
- **Les alternatives pour la qualité de la vie et les stratégies féministes internationales.**

La rencontre Palabras 2002 a eu lieu dans le cadre du Forum Social de Belgique, après le Sommet sur le développement durable de Johannesburg et dans le contexte des négociations en cours à l'OMC à propos de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS).

Au moment du lancement du Forum Social de Belgique, le 21 septembre 2002, le Gender group de 11.11.11, WIDE, Oxfam Solidarité et le Monde selon les femmes ont organisé un atelier sur le genre. Un premier accent a été mis sur les effets de la privatisation en terme de genre de manière à pouvoir entamer la réflexion. La rencontre Palabras 2002 fut la deuxième étape de ce processus à long terme. Lors du Forum social mondial de Porto Alegre, des personnes de Belgique et des associations du Sud se sont retrouvées et des ateliers et des rencontres sur les aspects genre ont été organisés. Le Monde selon les femmes a ensuite, le 23 mars 2003, organisé une formation sur le genre et l'AGCS. La rencontre du Forum social de Belgique le 10 mai et le Forum social Européen les 13 et 14 novembre à Paris constituent d'autres moments clés pour faire entendre le point de vue des femmes sur l'AGCS.

La rencontre Palabras visait à dénoncer les mécanismes de la privatisation des services publics qui s'imposeraient avec l'AGCS, et à y proposer des alternatives féministes. La logique de l'AGCS privilégie la privatisation, considérée - via la concurrence - comme source d'efficacité et de qualité, de divers secteurs tels que la santé, l'eau et l'éducation. Or on sait d'expérience que l'accès à ces ressources est différencié par sexe, et que ces secteurs ont déjà été fort touchés par les crises et les ajustements structurels dans les pays du Sud. Avec les privatisations, on constate l'augmentation des coûts des services et la dualisation : certains groupes sociaux n'ont plus accès à ces services. Il y a aussi la baisse de la qualité, et un éloignement de plus en plus fort entre les bénéficiaires de ces services et les prestataires. Tout cela se répercute de manière spécifique sur la vie des femmes :

- La privatisation a des effets différenciés sur les hommes et sur les femmes.
- Elle a des effets catastrophiques sur les populations civiles les plus pauvres.
- Il faudrait dénoncer et se mobiliser pour éviter que l'OMC ne conclue cet Accord et ne mette en application une politique de privatisation des services publics.

La rencontre Palabras 2002 a donné l'occasion aux ONG et mouvements des femmes d'examiner la façon dont les privatisations sont organisées au Nord et au Sud. Il s'agit de cerner les impacts qu'elles ont ou vont avoir sur les hommes et sur les femmes dans leurs divers rôles (productif, reproductif, social) mais aussi sur le rapport entre les hommes et les femmes (le rapport de genre) à l'intérieur même du ménage, de la communauté ou dans le cadre, plus large, de la société.

La rencontre a également permis d'éclairer les rôles joués par les différents acteurs : l'Etat, le secteur privé et les firmes multinationales, et les instances internationales (OMC, IFI), qui pilotent le processus des privatisations. Et de discuter des alternatives proposées par le secteur associatif, les mouvements des femmes.

Pour mieux cerner cette problématique, la rencontre Palabras 2002 a proposé :

- des exposés sur le cadre général de la privatisation en Europe, en Afrique et en Amérique latine ;
- des ateliers sur la privatisation de la santé, de l'eau, et de l'éducation, afin d'approfondir ces secteurs fondamentaux, et de faire une série de propositions. Il s'est agi de préciser quel est l'accès et quel est le contrôle que les femmes ont sur ces diverses ressources ;
- des témoignages sur l'accès aux ressources et à l'environnement de qualité et sur les alternatives en matière de qualité de la vie ;
- et des échanges sur les stratégies féministes internationales dans le cadre de la migration, de la rébellion artistique (avec la création d'une fresque), de l'environnement en milieu rural et de l'alphabétisation économique.

Les débats de ces trois journées de réflexion ont tourné autour des grandes questions suivantes :

- Quels sont les impacts que risquent d'avoir les privatisations des services publics comme l'éducation, l'eau et la santé sur la vie des femmes ?
- Par quels mécanismes les privatisations sont-elles mises en œuvre ? Sont-ils les mêmes au Nord et au Sud ?
- Comment contrecarrer cette privatisation et développer des stratégies de qualité de la vie et de développement durable ?
- Comment construire des alternatives communes ?

Fruit de cette rencontre, une série de 5 dossiers est publiée pour diffuser les témoignages, les réflexions et les propositions des femmes :

Dossier 1. Privatisation des services publics : une perspective internationale

Dossier 2. Genre et privatisation de la santé

Dossier 3. Genre et privatisation de l'eau

Dossier 4. Genre et privatisation de l'éducation

Dossier 5. Alternatives aux privatisations : genre et qualité de la vie

I. PRIVATISATION DES SERVICES PUBLICS : UNE PERSPECTIVE INTERNATIONALE

Les mécanismes de la privatisation des services publics ne s'opèrent pas de la même manière partout et ils ne sont pas non plus neutres en terme de genre. Pour mieux comprendre les faits et saisir ses impacts différenciés, quatre intervenants ont analysé les différentes situations en Europe, en Afrique et en Amérique latine.

1. « GLOBALISATION, PRIVATISATION DES SERVICES ET INEGALITES DE GENRE. LE CONTEXTE INTERNATIONAL »

Par Patricia Muñoz

Patricia MUNOZ est responsable des projets en Amérique centrale au sein de l'ONG Novib (NL) et est membre du Bureau du réseau WIDE.

Contact : patricia.munoz@novib.nl

Dans son exposé, Patricia MUNOZ a démontré que les institutions financières internationales (IFI) mandatées par les gouvernements du Nord ont joué un rôle très important dans le processus de la globalisation financière.

En effet, pour ces organisations internationales, l'accent est mis sur la croissance économique et l'augmentation du commerce mondial qui pourraient être bénéfiques pour tout le monde. C'est ainsi que les gouvernements des pays en développement ont été non seulement contraints d'ouvrir leurs frontières au commerce international, mais aussi d'entamer des réformes économiques, monétaires et fiscales qui ont eu pour conséquence l'accentuation des inégalités de tout ordre et l'augmentation de la pauvreté. Les PAS (programmes d'ajustement structurel) imposés aux gouvernements du Sud et toutes les conséquences que ces politiques ont engendrées sur la vie des populations, surtout sur la vie des femmes ne font que confirmer cet état de chose.

La signature des accords de Marrakech a intensifié l'interaction entre la BM, le FMI et l'OMC. Le but de ces accords était d'augmenter la cohérence entre leurs politiques qui consistaient notamment à rendre les domaines des services plus concurrentiels, à promouvoir l'investissement privé, soit local, soit étranger afin de rendre les services plus efficaces. Pour ces institutions internationales, ce que l'Etat a fait jusqu'à nos jours n'a pas marché : déstructuration et baisse de la qualité des services, augmentation du coût des services, etc. Selon la logique de l'AGCS, pour offrir aux consommateurs des services de qualité, il vaut mieux les libéraliser pour ensuite ouvrir le marché et permettre la privatisation, qui vise entre autre, la promotion du secteur privé dans les Etats membres et surtout dans les pays du Sud pour permettre les investissements privés là où les Etats n'ont pas été capables d'assurer un service de qualité. L'accord privilégie la concurrence, jugée comme source d'efficacité, de qualité, de choix plus large pour les consommateurs, des prix plus bas, d'emplois plus nombreux et de transfert des technologies.

Dans ce cas, on voit bien que l'AGCS entretient une relation d'hégémonie et d'ingérence dans la souveraineté des Etats. Il pèse sur les régulations nationales pour assurer de bonnes conditions aux capitaux investis par des entreprises qui opèrent à l'étranger, avec une liberté totale de mouvement.

L'accord pèse également sur les salaires dans ce sens qu'en voulant libéraliser l'importation de personnel étranger, d'experts du Sud à meilleur marché pour les fournisseurs des services transnationaux, il déstructure l'expertise locale et institutionnalise la fuite des cerveaux des pays en développement en offrant toute liberté aux firmes d'importer les travailleurs compétents du Sud pour des salaires moindres. Par exemple, une entreprise aux Pays-Bas a engagé dix experts indiens pour la moitié du salaire qu'elle devait payer aux experts européens.

Entre les IFI qui pratiquent des politiques financières et l'OMC dans ses politiques commerciales, il existe quelques domaines de convergence dont l'agriculture et les services. Dans le cadre de l'OMC, l'accord sur l'agriculture a établi la réduction des barrières au commerce, telles que les restrictions dans l'accès aux marchés et la baisse de subsides à l'exportation. Dans le cadre des IFI, beaucoup de pays qui sont sous l'emprise des PAS ont dû réduire leurs barrières agricoles pour permettre l'arrivée du commerce international.

S'agissant de la privatisation des secteurs des services dans le cadre de l'AGCS, le but est d'atteindre une libéralisation progressive du commerce dans les secteurs suivants : services financiers, télécommunications, électricité, tourisme, arts et cultures ainsi que les services sociaux tels que la santé, l'eau et l'éducation.

Mais, il existe une difficulté car on n'a pas une définition claire de ce que c'est le service pour l'OMC. Il est de plus en plus difficile de différencier les services des marchandises car tout produit s'accompagne en réalité des services. Les produits, pour être consommés sur le marché, doivent en effet être transportés, distribués, vendus, réparés et garantis. Donc pour l'OMC, les services recouvrent une part considérable de ces activités socio-économiques.

Quels sont les conséquences des privatisations des services sociaux en terme de genre ?

Pour illustrer ses propos sur les effets pervers de la privatisation des services sociaux, Patricia MUNOZ a analysé le cas du Ghana. Dans ce pays, la privatisation a été imposée par la BM dans le cadre des programmes de réduction de la pauvreté. C'était l'une des conditions pour que le gouvernement ghanéen accède à des nouveaux prêts.

Des secteurs sociaux tels que l'emploi, l'éducation, l'eau, la santé ont été fortement détruits, ce qui a eu des conséquences désastreuses parmi les populations avec l'augmentation bien sûre de la pauvreté. Dans le même temps, toutes les propositions faites par le gouvernement ghanéen à la BM et au FMI dans le cadre de son programme de réduction de la pauvreté pour améliorer le réseau d'eau étaient rejetées parce que les deux institutions tenaient à promouvoir le secteur privé.

Concernant l'eau, au Ghana, tout le monde n'a pas accès à l'eau potable. 78% de la population pauvre n'en dispose pas. La situation est très difficile en milieu rural. La privatisation de cette ressource a été renforcée par une conditionnalité du gouvernement anglais qui visait à renforcer les structures d'investissement privé pour les entreprises anglaises qui s'intéressent au service de l'eau. Ceci a porté un préjudice aux conditions de vie des populations surtout des femmes, car elles font partie des secteurs économiques les plus vulnérables. La précarité de l'accès à l'eau a conduit également à la recrudescence des maladies et à l'accroissement des taux de mortalité des femmes enceintes et des enfants, à l'augmentation du choléra et de la malaria dus aux infections et à l'insécurité alimentaire. Avec le système parallèle ou informel de distribution d'eau qui existe, ce sont des camionneurs, c'est-à-dire les privés qui vendent l'eau et cela à des prix parfois cinq fois plus élevés parce qu'il n'y a pas de réseau public de distribution d'eau potable.

La pauvreté bafoue les droits des femmes. Les réductions des dépenses publiques que l'Etat doit entamer maintenant vont porter préjudice aux droits reproductifs des femmes et à leur bien-être compte tenu du fait que ce sont elles qui assument de manière disproportionnée les soins de la famille. Elles ont une responsabilité envers la communauté et de ce fait, elles doivent aussi parfois faire des miracles pour trouver les ressources supplémentaires qui leur permettent de payer ces services sociaux. Cette globalisation injuste a favorisé le renforcement des élites locales et a augmenté la brèche sociale à l'intérieur du même pays, elle a aussi favorisé la recrudescence de la violence à l'encontre des femmes, qui pâtissent le plus de toutes ces mesures.

D'autres domaines frappés de plein fouet par la privatisation sont ceux de l'emploi et de l'éducation. Le surendettement des pays du Sud oblige les Etats à investir plus dans le paiement de la dette que dans les services sociaux de base, comme l'éducation. La part de l'éducation publique est fortement réduite et en ville et dans le monde rural Il y a donc tendance à favoriser le privé au lieu de renforcer le rôle de l'Etat afin d'avoir des services de bonne qualité pour tous.

Dans ces conditions, on constate une diminution dramatique de l'accès à l'éducation formelle due aux cas d'abandon scolaire et surtout la déscolarisation des filles. Les enfants sont retirés de l'école pour aider les parents à des tâches ménagères, comme la corvée de l'eau par exemple. Et dans la plupart des cas, ce sont les filles qui doivent s'absenter ou tout simplement quitter l'école pour transporter l'eau ou pour d'autres tâches ménagères.

Au niveau de l'emploi, il y a l'exploitation des travailleuses par les multinationales avec des salaires précaires, des contrats temporaires et aucune protection sociale. Dans le secteur des services, par exemple, là où elles sont nombreuses, les femmes occupent des postes de bas niveau, sans accès à la prise de décisions. Ce qui les expose à l'extrême pauvreté.

En conclusion, les mécanismes mis sur pied par les IFI pour réduire la pauvreté dans les pays du Sud n'ont pas produit les résultats escomptés. Au contraire, ils n'ont fait que creuser le fossé et engendrer des inégalités. La privatisation des services sociaux telle que la prônent les IFI et l'OMC ne réussira pas à réduire la pauvreté dans les pays du Sud. En plus, il ne s'agit pas seulement de rendre un service de bonne qualité comme ils le prétendent, il faut aussi que ce service soit à la portée de tout le monde. On ne peut pas transformer du jour au lendemain la relation que les gens ont avec l'Etat en une relation de marché où il y a celui qui achète et celui qui vend, car dans la plupart des cas, ce sont les opportunités des populations pauvres qui sont exploitées. La marchandisation des services sociaux de base est donc une violation des droits humains.

Plan du texte

- I. Un regard en arrière : Les institutions financières internationales (IFI), les Programmes d'ajustement structurel (PAS) et le cadre des conditionnalités.
- II. Une convergence croissante entre Politiques Financières (IFI) et Commerciales (OMC)
- III. L'AGCS et la privatisation des services sociaux
- IV. Le cas de Ghana
- V. Privatisation des services et inégalité de genre
- VI. L'égalité de genre comme un instrument de changement politique: une valeur ajoutée dans les campagnes contre la privatisation.
- VII. Conclusion

I. Un regard en arrière: Les IFI, les Programmes d'ajustement structurel et le cadre de conditionnalités macro-économiques

Avant d'aborder la problématique de la privatisation des services, il convient d'aborder le contexte de libéralisation économique, commerciale et financière d'un point de vue historique et politique. Ceci nous permettra de mieux comprendre la dynamique de privatisation des services sociaux de base imposée dans le cadre de l'AGCS et de la récente stratégie de la Banque Mondiale de promotion du secteur privé par le biais de partenariats publics-privés dans le secteur des services¹.

En juillet 1944, alors que l'Europe et les Etats Unis se trouvaient en proie à la deuxième Guerre mondiale, la Conférence Monétaire et Financière des Nations Unies se tenait à Bretton Woods, une ville dans l'Etat de New Hampshire aux USA. Les leaders économiques y réunis avaient pour but la création d'une institution qui promouvrait une vision de reconstruction sociale, économique et politique dans l'espoir de reconstruire un monde de paix et de prospérité pour l'humanité souffrante des années d'après guerre. Ainsi, vers la fin de cette réunion historique de 1944, la BM et le FMI ont été fondés. Ces nouvelles institutions financières ont, depuis lors, façonné et contrôlé l'activité économique mondiale par le biais d'importants préceptes, entre autres, que la croissance économique et l'augmentation du commerce mondial bénéficieraient à tout le monde et que cette croissance ne serait pas freinée par les limites de la planète².

A partir des années 80, les programmes d'ajustement structurel (PAS) sont venus dessiner les contours du cadre macro-économique et financier dans lequel les relations économiques et sociales entre le Nord et le Sud allaient s'inscrire. Imposés aux pays débiteurs par la BM et le FMI, les PAS avaient deux objectifs :

- à court terme de venir au secours des banques du Nord qui réclamaient le remboursement de dettes de pays du Sud ;
- à plus long terme, le but était d'intégrer les pays du Sud dans l'économie mondiale dominé par le Nord.

Ces Programmes ont permis à la BM et au FMI de renforcer l'emprise des pays industrialisés sur les pays du Sud. Ces derniers ont été contraints d'ouvrir leurs frontières et de réformer leurs économies. En conséquence, la transition d'une économie d'autosuffisance vers une économie de

¹ CF PSD, Private Sector Development Strategy, Directions for the World Bank Group, May 2002.

² Voir Walden Bello, The Case Against the Global Economy, Part Two, "Structural Adjustment Programmes and Jurassic Fund", London, Earthscan, 2001, pp. 127-140.

production pour l'exportation a pu se produire³. De manière très succincte, le paquet des conditionnalités imposées par les PAS contenait les éléments suivants :

- L'enlèvement des restrictions à l'investissement étranger direct (IED)
- La réorientation de l'économie vers l'exportation (évolution d'un modèle d'agriculture autosuffisante vers la monoculture pour l'exportation)
- La précarisation de l'emploi et des salaires afin de rendre l'exportation plus compétitive et d'attirer l'investissement étranger direct
- La réduction radicale de la dépense de l'Etat (dépense en services de santé, éducation, etc.)
- La réduction des tarifs, des quotas et d'autres restrictions sur les importations
- La dévaluation de la monnaie locale par rapport au dollar US (afin de rendre l'exportation plus compétitive)
- La privatisation des entreprises étatiques pour favoriser un climat d'investissement favorable au secteur privé
- L'adoption des programmes de dérégulation protégeant les entreprises exportatrices des contrôles des États.

II. Une convergence croissante entre Politique Financière (BM/FMI) et Commerciale (OMC)

Les années 90 arrivées, l'on constate que dans le but d'atteindre une plus grande cohérence dans la politique macroéconomique globale, l'OMC commence à collaborer avec le FMI et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement ainsi qu'avec ses agences affiliées, comme signalé dans l'Article III. Chapitre 5 de 1994 de l'accord établissant l'OMC.

Cela démontre que, même avant que l'OMC ne cristallise un ensemble de règles de libéralisation, les pays en développement avaient déjà entamé un processus de libéralisation commerciale qui misait sur l'adoption des mesures de dérégulation et de privatisation de commerce et des services⁴. C'est ainsi que, dans la majorité des cas, les règles de l'OMC sont tombées dans un terrain préparé par les réformes économiques de la Banque Mondiale. Ces réformes s'appuient sur un modèle d'emprunts basé sur l'élaboration des politiques favorables à l'investissement privé.

Sur base de cet accord de cohérence de 1994⁵, la BM et le FMI intensifient leurs interactions avec l'OMC dans le but d'augmenter les cohérences des politiques commerciales et financières⁶. A titre d'exemple, la moyenne des conditionnalités liées à la libéralisation du commerce pour les pays à revenus faibles a triplé entre la période de 1988-1990 et 1997-1999. Une analyse de 7 programmes du Fonds pour la réduction de la pauvreté (PRGF) a trouvé 51 mesures de réformes liées à la libéralisation du commerce⁷.

³ Il faut rappeler que la décennie 80 a été marquée par une énorme instabilité politique en Amérique latine et en Afrique, ce qui n'a pas pu autant empêcher la BM et le FMI de continuer avec leurs politiques de conditionnements des prêts sur base de réformes monétaires et financières.

⁴ UNCTAD, 1999.

⁵ Art. III.5 de l'accord établissant l'OMC en 1994

⁶ Sous cette tendance, les aspects concernant l'intégration des pays en développement à l'OMC prennent davantage d'importance dans les actions de la Banque et du Fonds.

⁷ OXFAM 2002, Le PRGF est un Fonds constitué dans le cadre de l'initiative PRSP (Programme de Réduction de la pauvreté) lancé en 1999.

Quelques domaines de convergence entre politiques commerciales (OMC) et financières (BM/FMI)⁸:

Côté OMC

Accord sur l'Agriculture: Réduire les barrières au commerce dans l'agriculture, telles que les restrictions dans l'accès aux marchés, subsides à l'exportation. Les règles de commerce qui misent sur la promotion de l'exportation tout en réduisant la capacité d'un Etat de réguler le marché national sont en train de causer des graves dislocations sociales, notamment au niveau de l'égalité dans l'accès des femmes aux ressources tels que l'accès à la propriété, à la terre, au crédit et à l'assistance technique.

Côté BM et FMI

Dans le cas des PAS, nombre de pays en développement ont été contraints de réduire les barrières au commerce agricole de manière unilatérale. Un grand nombre de ces réductions unilatérales ont été réalisées sous les règles de l'OMC. Grâce à la création de l'OMC, les conditionnalités des IFI ont pu être renforcées car, en plus d'un instrument de conditionnalité tel que le PRSP, qui leur assurerait que les pays débiteurs allaient libéraliser leurs secteurs agricoles, entre autres, une instance puissante allait veiller à ce que l'agenda du Nord soit mis en application. Pire encore, cette situation était due à une pression concertée entre la BM et le FMI⁹. Les pays en développement doivent appliquer, dans plusieurs cas, des tarifs inférieures à celles établies par l'OMC (binding)¹⁰. Autrement dit, les conditionnalités des IFI continuent à demander aux pays en développement l'élimination de subsides qui sont légaux sous les règles de l'OMC¹¹. A titre d'exemple, suite aux demandes de la BM, le Ministère des Finances ougandais a élaboré un Programme de modernisation de l'agriculture. Ceci fait partie d'une condition de la BM pour que le pays obtienne un crédit du Fonds destiné aux pays impliqués dans les programmes de réduction de la pauvreté (PRSP). Par conséquent, le gouvernement se voit aujourd'hui empêché de continuer son programme d'appui aux fermiers¹².

III. L'accord général sur le commerce de services (AGCS) et la Privatisation des services sociaux¹³

L'AGCS est un des 60 textes qui constituent les «**Accords de Marrakech**», signés en 1994 au terme de l'Uruguay Round, le dernier des cycles de négociations commerciales organisés dans le cadre de l'Accord Général sur les Tarifs et le Commerce (GATT).

⁸ UNCTAD, 1999, ch 3; Center of Concern, Background Paper to IFI and WTO Coherence, September 2002.

⁹ Voir note de bas de page 1 des conditionnalités du FMI relatives aux tarifs

¹⁰ (TWN 2001:55 quoting FAO) "Although bound tariffs were generally high, the applied tariffs were on average much lower for countries surveyed. Most countries had already reformulated domestic policies under SAP. The simple average of the applied rates for 2 of the 14 countries was 22 per cent whereas the bound rate was 90 per cent. Some countries were obliged to set applied rates well below their WTO bound rates due to loan conditionality."

¹¹ The same is true of subsidies under IMF-WB programs. Although subsidies are an expensive, and therefore not preferred, tool for agricultural sector support in developing countries, some of them did have subsidies in place that had to be eliminated under structural adjustment programs. As those countries signed on the WTO, they agreed not to raise their level of subsidies above the level they had by 1995. (TWN 2001: 54).

¹² Nyamugasira 2002.

¹³ Source: "AGCS. Accord Général sur le commerce des services." Raoul Jennar, pour le Forum Social Belge. Septembre 2002.

Comme le dit la Banque Mondiale et selon l'OMC, l'infrastructure des services sociaux, gérée, pour la plupart, par l'Etat est devenue inefficace et inefficente partout au monde. D'après eux, le secteur privé aurait un rôle clé à jouer dans l'amélioration des ces services. Le but serait de parvenir, par le biais d'une marchandisation du secteur qui mise sur la concurrence, à une transformation sociale radicale: le transfert des responsabilités traditionnellement du ressort de l'Etat au secteur privé national ou étranger. L'attention croissante des investisseurs étrangers dans le secteur de services, tant en Europe que dans les pays du Sud témoigne de cette stratégie de convergence entre politiques commerciales et financières. A l'heure actuelle, tout semble indiquer que cet agenda commun permettra de consolider le programme de libéralisation des services imposés dans le cadre d'un plan global de réformes économiques¹⁴.

Comme le cas du Ghana le démontre, les conséquences négatives d'une telle approche se font d'ores et déjà sentir dans les pays en développement. Le manque de contrôle démocratique et de la transparence dans toutes les phases du processus de libéralisation ou de privatisation (tant au Sud qu'au Nord) ont entraîné une recrudescence de la violence, une montée dans les niveaux de pauvreté des secteurs déjà marginalisés, bref, une dislocation dans les rapports humains car la privatisation présuppose une transformation conceptuelle et politique qui veut dire qu'un citoyen ou une citoyenne devient un acheteur de services fournis par un marché qui ne reconnaît aucun de ses droits de citoyen normalement garantis par l'Etat. Quant à ce dernier, il s'est vu contraint de passer d'un rôle de garant de l'accès sans exclusion des services sociaux de qualité, à celui de défenseur des intérêts soit de compagnies multinationales soit des monopoles privés nationaux. Dans les pays du Sud, l'Etat a été profondément affaibli par l'imposition des conditionnements externes, méconnaissant de véritables priorités de développement pour le pays. D'autres services déjà privatisés, tels que les télécommunications et la banque, sont aujourd'hui la proie des monopoles et oligopoles privés nationaux et internationaux, qui créent des alliances transnationales et se disputent les marchés. Au Nord, la liste des services que les Etats seraient prêts à libéraliser ne cesse de s'allonger. La décision par les pays européens de « réduire ou le cas échéant, éliminer les barrières tarifaires et non tarifaires sur les services environnementaux » en est un exemple¹⁵.

Sous l'AGCS, à terme, plus aucun Etat n'aura le droit de mettre en œuvre des politiques industrielles, économiques ou commerciales spécifiques, qui tiennent compte des particularités, des besoins et des priorités nationales. Tous les Etats devront renoncer à leur législation propre

¹⁴ L'Amérique latine en est un bon exemple. En effet, la participation des multinationales des services de l'Union Européenne se présente comme suit: Telefónica de l'Espagne et de l'Italie Telecom en telecomunications; Endesa España et IBERDROLA en énergie électrique; l'Espagnole Repsol-YPF et la Britannique BP Amoco en hydrocarbures; les banques espagnoles Santander, Central Hispano y Bilbao Vizcaya Argentaria en services financiers; la chaîne française Carrefour-Promodès en commerce de détail. Au cours des dernières années, le secteur de l'énergie a été une pièce clé dans les flux d'investissements de l'UE vers l'Amérique latine. Exemple des nouveaux paradigmes corporatifs en cours, ce phénomène a débouché sur l'arrivée massive des grandes entreprises européennes: Electricité de France, Tractebel (Belgique), Endesa España et Eletricidade de Portugal. De même, comme résultat de l'intégration d'autres secteurs de l'énergie (extraction du pétrole et provision du gaz), la présence des entreprises comme l'espagnole IBERDROLA et la française Total Fina Elf a été importante. Source: La presencia de empresas transnacionales de servicios de la UE en la América Latina por sectores y países, et Inversión extranjera de la UE en América Latina, capítulo IV, 2002 CEPAL.

¹⁵ Cf WIDE, The Fourth Ministerial Conference of the WTO in Doha- and Gender? Décembre 2001. Cette disposition accélérerait l'engagement des pays en développement à l'ouverture, en plus de l'eau, d'autres services tels que la récolte et la gestion des déchets non organiques et la gestion de déchets nucléaires.

et soumettre leurs ressortissants aux règles internationales de l'OMC qui privilégient ipso facto les plus puissants.

L'objectif de l'AGCS est la libéralisation progressive de tous les secteurs, de tous les services au cours de « négociations successives qui auront lieu périodiquement en vue d'élever progressivement le niveau de libéralisation » (art. 19). Et pour garantir que chaque série de négociations provoque de nouvelles avancées dans la libéralisation, l'AGCS stipule que « le processus de libéralisation progressive sera poursuivi à chacune de ces séries de négociations » (art 19)¹⁶. Elle distingue quatre modes de fourniture de services :

Le mode 1 : les services transfrontaliers

Le mode 2 : la consommation transfrontalière de services

Le mode 3 : l'investissement et les compagnies des services s'installant dans un autre Etat

Le mode 4 : le mouvement des personnes physiques.

Selon l'accord, les pays doivent obéir à un ensemble des règles:

- la règle du traitement national: chaque pays doit accorder à tous les autres le même traitement qu'à ses propres ressortissants (personnes privées, personnes morales, entreprises privées, services publics,...) ;
- la règle du traitement de la nation la plus favorisée: aucun pays ne peut faire de discrimination entre ses partenaires commerciaux, qu'ils soient nationaux ou étrangers.
- la transparence: chaque Etat membre de l'OMC doit communiquer à tous les autres l'ensemble de ses lois et réglementations concernant les services et les adaptations qui leur sont apportées pour se conformer aux décisions de l'OMC. Ceci ne s'applique pas pour les multinationales.
- la réglementation intérieure: les lois et les règlements adoptés dans un Etat en matière de qualification (ex : les critères définissant l'eau potable ou les normes de sécurité en matière de transport) ne pourront en aucune façon être « plus rigoureuses qu'il est nécessaire », l'OMC se réservant de déterminer des « disciplines » pour empêcher que ces réglementations ne constituent « des obstacles non nécessaires au commerce des services » (art. 6).

¹⁶ "L'AGCS prévoit que la première série de négociations commencera cinq ans après l'entrée en vigueur de l'accord. Elles ont effectivement commencé en février 2000, au siège de l'OMC à Genève. Lors de la conférence ministérielle de l'OMC. A Doha, en novembre 2001, un coup d'accélérateur a été donné dans la mesure où deux décisions ont été prises :

- a) chaque Etat membre a remis, le 30 juin 2002, les demandes qu'il formule à l'égard des autres Etats en matière de libéralisation des services dans ces Etats. Ainsi, l'Union européenne, qui est mandatée par les quinze gouvernements, a adressé à 109 pays des listes de services qu'elle veut voir libéraliser dans ces pays ;
- b) chaque Etat membre devra faire connaître, le 30 mars 2003, les services qu'il est disposé à libéraliser sur son territoire. A l'heure actuelle, en Europe, chacun des quinze gouvernements met au point, chacun pour sa part, la liste des services qu'il se propose de libéraliser. Il transmettra sa liste à la Commission européenne avant la fin de l'année.

Des négociations commenceront ensuite à Genève en vue de concilier les offres et les demandes de services avec pour objectif une formidable avancée du processus de libéralisation. En outre, à la demande de l'Union européenne, il a été décidé, à Doha, que des négociations en vue de libéraliser les biens et les services environnementaux (eau, énergie, déchets,...) devront être terminées pour le 1 janvier 2005. Entre le 1 janvier et le 30 mars 2003, les quinze gouvernements de l'Union européenne et la Commission européenne décideront quels seront les services qui seront libéralisés sur l'ensemble des quinze pays."

Il est important de garder en mémoire que les principaux secteurs de services en termes de marchés représentent ¹⁷ :

- 3.500 milliards de dollars US pour la santé ;
- 2.000 milliards de dollars US pour l'éducation ;
- 1.000 milliards de dollars US pour l'eau.

Il convient de signaler une contradiction majeure dans toutes les pratiques et processus décisionnels des IFI, ainsi que de gouvernements qu'y participent. Alors que la BM, le FMI et l'OMC exigent aux pays endettés (ou du Sud) davantage de transparence, de démocratie participative, de « accountability », de leur côté, ils continuent à prendre à huis clos des décisions affectant le monde entier. Nombre d'études attestent l'opacité dans laquelle une série de décisions de privatisations ont été négociées. Les organisations de la société civile représentatives ainsi que les Parlements nationaux demeurent absents du processus décisionnel. De toute évidence ceci porte atteinte à la démocratie et met en question la légitimité des institutions qui imposent des principes qu'ils ne suivent guère.

IV. Privatisation de l'eau au Ghana: Une question de vie ou de mort

- Pour beaucoup de personnes dans notre monde, avoir accès à une eau de qualité et sûre est une lutte de chaque jour. Plus d'un milliard des personnes n'ont pas d'accès à l'eau potable.
- Environ 2.4 milliards de personnes n'ont pas accès aux services sanitaires.
- Plus de 2 millions des personnes, pour la plupart des enfants, meurent chaque année à cause de diarrhées, du choléra ou d'autres maladies liées au manque d'eau potable¹⁸.

Le Ghana a subi le terrible impact de la privatisation de l'eau entamée par le gouvernement suite aux conditions de privatisation imposées par la BM, le FMI et le gouvernement anglais¹⁹ pour accéder à de nouveaux prêts dans le cadre du PRSP²⁰. La nouvelle politique de la BM pour le Ghana stipule que l'Etat doit prendre trois mesures, à savoir :

- a) une politique de récupération de coûts²¹ ;
- b) des mécanismes d'ajustement des tarifs²² ;
- c) promouvoir une participation accrue du secteur privé dans le secteur de l'eau.

Les statistiques officielles pour le pays montrent que 60-70% de la population a accès à l'eau sûre et de qualité (de robinet ou bien achetée aux camions citernes) dans le milieu urbain alors que pour le milieu rural l'accès ne dépasse pas les 35-40%. Toutefois, dans le secteur urbain, seul 40% de la population a accès à l'eau potable. Au total, 78% de la population pauvre du pays n'a pas accès à l'eau potable. Quant à l'accès aux services sanitaires, les données sont de 40% dans le milieu urbain et de 35% dans le milieu rural.

¹⁷ Jennar, op cit.

¹⁸ FFM, Ghana, July 2002.

¹⁹ Pour cette partie, je me suis largement inspirée d'un rapport provisoire de la Mission Fact and Finding, qui à la demande des organisations représentatives circula dans le pays en avril-mai 2002 pour interroger les gens et montrer l'impact de la privatisation de l'eau sur la population.

²⁰ Programme de réduction stratégique de la pauvreté

²¹ Ghana-Fourth Review under the Poverty Reduction and Growth Facility, International Monetary Fund (IMF), Washington, D.C. , February 1, 2002, p. 15

²² Voir la Mission Fact and Finding, op cit.

Il est regrettable que dans le cas du Ghana, la BM n'ait pas considéré les propositions d'amélioration du réseau faites par l'Etat. Les propositions du secteur public visaient à l'amélioration du réseau et de l'infrastructure de manière à assurer la disponibilité d'un service de qualité et abordable pour tout le monde. Une approche plus respectueuse de la part des IFI et une politique plus pertinente avec les priorités et réalités du pays sont beaucoup plus importantes qu'une imposition d'efficacité qui implique un simple transfert de capital d'une institution économique à une autre. Ceci fait preuve d'ingérence dans un Etat souverain. De plus, à cause de mécanisme d'interactions entre les processus de privatisation et les nouveaux crédits pour combattre la pauvreté, la dette du gouvernement ghanéen a augmenté de manière dangereuse. Si jamais le programme de libéralisation du secteur de l'eau échoue, ce sera le gouvernement qui devra rembourser les prêts faits aux compagnies privées nationales²³.

Le Programme de réduction de la pauvreté (PRSP) est en théorie un document élaboré par un gouvernement débiteur. Ce Programme doit contenir un cadre de politiques pour la BM et le FMI. En réalité, les gouvernements débiteurs savent que leurs programmes doivent s'inscrire dans un ensemble des politiques préétablies par les IFI. Toutefois, le fait de faire croire que c'est le pays en question qui élabore le document sur base de ses propres priorités sert les intérêts politiques. Dans la pratique, la matrice politique liée aux PRSP provisoires est souvent rédigée plutôt par le FMI ou la BM que le gouvernement concerné. La Matrice politique pour le Ghana inclut dans le chapitre "Eau urbaine" un paragraphe qui dit: transférer les systèmes d'eau aux opérateurs du secteur privé: publication des appels d'offre"²⁴

V. Privatisation des services sociaux et inégalité de genre

Il est évident que, comme dans le cadre de la libéralisation de commerce, la vague des privatisations des services affecte les femmes de manière disproportionnée. Il existe déjà un nombre important d'études qui analyse l'impact négatif des privatisations des services poussées par les politiques et les programmes de la BM et du FMI et par l'OMC. Toutefois, peu sont ceux qui tiennent compte de l'impact différencié de ces politiques sur les conditions de vie des femmes. Je voudrais en évoquer quelques-uns.

- **Au niveau de l'emploi.** La privatisation des services est venue empirer les (déjà précaires) conditions de vie des milliers des femmes dans le monde. La plupart des femmes travaillant dans le secteur des services occupent des postes de bas niveau, sans accès à la prise de décisions. La politique de récupération des coûts pour maximiser le profit qui accompagne les mesures de libéralisation aura des conséquences dramatiques sur elles: des salaires précaires, des contrats temporaires et aucune protection sociale. Le fait que les entreprises responsables (nationales ou étrangères) ont le pouvoir d'opérer sans respecter la législation du travail des pays concernés rend la situation insoutenable à tout point de vue. De plus, cela causera une réduction substantielle dans leurs revenus (déjà très limités) car elles devront payer plus pour obtenir le service. A titre d'exemple: une étude montre que suite aux mesures de privatisation de l'eau imposées à la Bolivie par la BM dans le cadre du PRSP, le prix de l'eau a augmenté de 50%. Les femmes faisant partie des foyers vivant sur un salaire de 60 \$ US

²³ Voir Rapport de la "Fact and Finding Mission", p. 45-46. Aussi utile pour la liste des prêts accordés par la BM et la FMI entre 1999 et 2002

²⁴ Voir la Mission Fact and Finding, op. cit., p. 46

par mois se sont vues contraintes de payer 25% du revenu familial pour accéder à l'eau potable fournie par un consortium privé²⁵.

- **Droits reproductifs.** Les réductions dans les dépenses publiques portent préjudice aux droits reproductifs des femmes. Compte tenu du fait qu'elles assument de manière disproportionnée les soins de la famille et que, dans nombre des pays, elles fournissent des services à la communauté, ce qui implique parfois le transport d'eau, il est évident qu'elles porteront sur leurs épaules le poids le plus lourd des mesures de privatisation.
- **Une atteinte à leur bien-être.** Dans plusieurs pays du Sud, les femmes sont chefs de familles. Ceci implique qu'elles doivent veiller à ce que les membres du foyer disposent de services nécessaires pour subvenir à leurs besoins. Si, par exemple, l'eau devient inaccessible aux foyers à revenus bas dont le chef de famille est une femme, les grandes difficultés pour l'obtenir, les longues distances à parcourir pour trouver de l'eau dans un puits (et encore nous ne parlons pas de l'eau de bonne qualité) sont la cause d'un profond désespoir chez les femmes. De plus, à cause de leur statut d'infériorité et de leur vulnérabilité sociale, elles n'ont souvent pas accès à l'eau pour leurs besoins personnels. Malgré le fait qu'elles procurent de l'eau pour toute la famille, elles sont les dernières à s'en servir. Dans la plupart des cas, ce sont les filles qui doivent s'absenter de l'école pour transporter de l'eau ou aider leurs mères dans des tâches ménagères. D'autres filles ne vont simplement pas à l'école car elles ne disposent pas d'eau pour se laver.
- **Recrudescence dans le taux de mortalité des femmes enceintes et des enfants.** Le manque d'accès à l'eau a des conséquences dramatiques sur la santé des femmes, en particulier des femmes enceintes ou sur le point d'accoucher.
- **Une réduction dramatique de l'accès à l'éducation formelle.** En plus de la privatisation de l'eau, par exemple, la pression qui pèse sur les Etats pour réduire la dépense publique en éducation a fait chuter le niveau d'éducation des femmes là où les parents se sont vus obligés de choisir entre l'éducation d'une fille ou d'un garçon.

VI. Incorporer l'égalité de genre comme instrument de changement politique. Une plus value dans les campagnes contre la privatisation des services

La lutte pour l'égalité de genre n'est pas seulement une «affaire des femmes». Bien au contraire elle concerne la société dans sa totalité. Les organisations de la société civile qui dénoncent l'incohérence des politiques des IFI et des gouvernements des pays industrialisés ne doivent pas oublier que l'égalité de genre est au cœur d'une société plus juste. Elle doit être adoptée comme un instrument indispensable dans la lutte politique pour un monde plus juste.

Une approche qui inclut l'inégalité de genre renforce le principe que la marchandisation des services sociaux de base est une violation des droits humains. Le droit à l'eau de qualité fait partie de nombre de Traités internationaux, tels que la Convention Internationale sur les droits Economiques, Sociaux et culturels. En 1995, la communauté internationale avait reconnu que pour éradiquer la pauvreté, l'un des moyens clés était que les responsables politiques incorporent dans

²⁵ Tom Kruse, "La guerre de l'eau en Bolivie : Bechtel contre l'Etat bolivien". CEDLA, Bolivia. Disponible par mail ou sur le site web: stopbechtel@hotmail.com et www.democracytr.org

l'agenda de la coopération au développement les effets inégaux de politiques macro-économiques sur les rapports de genre²⁶.

Du même, il faut garder l'approche de développement durable au centre du travail politique contre la privatisation. La valeur ajoutée d'une approche conjointe entre pression politique et développement durable est énorme et souvent méconnue. C'est au niveau de l'impact dans une perspective de développement durable à moyen et plus terme que nous pouvons démontrer que le modèle imposé par les IFI ne sert guère à lutter contre la pauvreté, plutôt le contraire.

Favoriser les échanges entre le monde de la recherche et le plaidoyer politique. Ceci nous permettra de raccourcir l'écart entre la théorie et la pratique en faisant le lien entre les politiques macroéconomiques et leur impact sur le terrain. La globalisation injuste a favorisé le renforcement des élites locales ainsi qu'augmenté la brèche sociale à l'intérieur d'un même pays. Les projets féministes actuels n'échappent pas à ce phénomène. Compte tenu du fait que la majorité des femmes qui subissent l'impact le plus fort, n'ont toujours pas droit à exprimer leur voix, les femmes faisant partie des groupes qui se font entendre par les responsables politiques et économiques ont une responsabilité à cet égard.

VII. Conclusion.

Les deux dernières décennies ont mis en évidence un fait incontestable : que tous les mécanismes conçus par les IFI, loin de réduire le surendettement et de libérer des fonds pour combattre la pauvreté, ont échoué. A l'heure actuelle, les pays industrialisés et la BM s'efforcent de convaincre les pays du Sud et leurs sociétés civiles que des nouveaux mécanismes tel que la privatisation des services réussiront à réduire la pauvreté. Une évidence accablante montre que, à moins que tous les programmes et mécanismes conçus par les IFI ne servent à corriger l'inégalité persistante dans la distribution de la richesse, par le biais d'un changement radical dans les politiques imposées aux pays débiteurs, il n'y en a guère d'espoir de réussite.

Toutefois, il y a deux constats encore pires. En premier lieu, la dépendance des pays du Sud vis à vis des économies du Nord n'a jamais été aussi alarmante. A partir d'une position d'indépendance politique conquise après des siècles de domination coloniale, ces pays sont aujourd'hui dépendants d'un marché mondial contrôlé par le Nord. Deuxièmement, la persistance des mécanismes de conditionnalités est une preuve de l'incohérence des pays riches qui imposent aux pays du Sud des critères tels que la transparence, l'efficacité dans la gestion de l'Etat, la bonne gouvernance, etc. Des principes qu'eux-mêmes ne respectent pas puisque la plupart des décisions qu'ils prennent, et qui affectent les économies du Nord et du Sud, le sont à huis-clos, sans consultation ni avec les parlements ni avec la société civile.

Nous devons renforcer la pression sur nos gouvernements respectifs, tant dans le Sud que dans le Nord. Les pays membres de l'UE sont actionnaires de la BM et du FMI et membres de l'OMC. Ils ont le pouvoir de décider. Ils doivent assumer leur responsabilité et veiller à ce qu'aucune entité internationale commerciale ou financière ne remplace l'Etat ou ne porte

²⁶ A la Conférence de Beijing, l'Union Européenne s'est engagée à un large plan d'action redirigé vers "l'avancement de l'égalité, le développement et la paix pour toutes les femmes, partout, dans l'intérêt de l'humanité. Un important travail de base pour le plan adopté cette année là, fut réalisé par la Conférence sur la Population et le développement du Caire (1994) et la Conférence sur les droits humains à Vienne (1993). Ces conférences établissent les interrelations entre droits humains et développement, et spécifient les droits des femmes dans ce contexte, y compris les droits reproductifs.

préjudice aux efforts des peuples pour accéder à des meilleures conditions de vie. De plus, que ce soit au niveau de l'OMC ou de la BM/FMI, toute négociation avec les pays en développement doit promouvoir l'élaboration, par les pays du Sud et dans un cadre de consultations avec les parlements et la société civile, des politiques nationales cohérentes avec les priorités de développement des pays en question. Ceci est le seul moyen de renforcer un cadre politique qui réussisse à ce que le commerce serve comme instrument de développement durable.

Voici l'environnement macro-économique dans lequel, nous femmes, faisons nos choix, là et quand nous pouvons les faire. Notre monde est un monde façonné par un modèle économique déstabilisateur et excluant, qui nous impose des obligations sans pour autant reconnaître nos droits. Nous vivons dans un monde marqué par les obligations de nos pays de rembourser une dette dont les bénéficiaires renforcent les élites historiques.

Rappelons-nous qu'en ce moment,

- 1 milliard 200 millions de personnes vivent avec moins d'un dollar par jour alors que 225 personnes possèdent 1 milliard 015.000.000. de \$ US.
- le coût de l'accès sans exclusion à l'éducation primaire, aux services de santé primaire, à une nourriture de qualité, à l'eau de qualité et aux services sanitaires pour tous et toutes et à la santé reproductive pour toutes les femmes a été estimé à 44.000 millions de \$ US. Ceci est inférieur au 4% de la richesse combinée des 225 personnes les plus riches au monde.

Que faire ? Agir ensemble pour dire NON à la privatisation des services sociaux, NON au démantèlement de nos Etats au bénéfice des capitaux internationaux, NON à ce écart croissant entre riches et pauvres, NON à la dislocation sociale causée par un modèle qui nous déshumanise au nom du profit qui bénéficie à une élite.

Nous sommes ici aujourd'hui pour que cela change. Nous y serons aussi demain !

Annexe :

Un nouveau siècle de lumières ? Electricité française en Amérique Latine

Le groupe énergétique de France (EDF) est une des plus grandes agglomérations électriques du monde, avec un chiffre de ventes supérieur à 31 000 millions \$ et présente en Europe, Amérique, Asie et Afrique. Bien que la majorité de ses activités se situe en Europe, dans les années 90 ils ont mis en place un plan agressif d'internationalisation.

Leur distribution géographique d'investissements est : Europe (74%), Asie (12%), Amérique Latine (8%), Moyen Orient (4%) et Afrique (2%) ; pendant que leur distribution en composition est : Amérique Latine (49%), Europe (44%), Afrique (4%) et Moyen Orient (3%). C'est à dire, l'Amérique Latine se trouve dans une place privilégiée dans les activités de distribution d'énergie, tandis que dans la génération la plupart des investissements correspondent à l'Europe.

En 1996, EDF initie ses activités régionales en Argentine et deux ans plus tard elle acquiert une très haute participation dans l'entreprise distributrice et de commercialisation Nord (EDENOR) et le contrôle absolu de l'entreprise.

L'entreprise de distribution d'électricité Mendoza S.A. (EDEMESA).

Au Brésil, en même temps, Electricité de France se met en tête d'un consortium qui a pris 50% de Light Services de « Eletricidade » et 75% de « Eletricidade Metropolitana » de São Paulo. Ces derniers temps EDF a acquis des importantes concessions dans la région, spécialement au Mexique.

A ressortir, une concession sur 25 années pour la construction d'une génératrice d'un montant d'investissement de 220 millions \$ en Tamaulipas, et la construction et mise en route d'une centrale électrique de 129 millions de dollars à Saltillo.

De cette manière, l'entreprise française avait initié pendant les années 90 une stratégie d'internationalisation des activités, dans laquelle l'Amérique Latine a été un des principaux axes.

Dans ce sens, EDF est un exemple de la façon dont les grands agents européens sont à la recherche de nouvelles possibilités d'investissement pour diversifier leurs opérations et se positionner dans un marché énergétique plus compétitif.

Ses principales investissements se trouvent en Argentine et au Brésil, et elle commence doucement aussi à s'établir dans le marché mexicain.

Source: CEPAL, Centre d'information de l'unité d'inversions et stratégies marchandes de la division de développement et production de l'entreprise 2002.

* * *

2. « LIBERALISATION ET PRIVATISATION EN EUROPE » par Ewa HELDUND

Ewa HELDUND, Suédoise, free-lance journaliste. Elle suit de près les politiques européennes, les affaires économiques, financières et sociales. Elle vit à Bruxelles depuis 15 ans.
Contact : ewa.hedlund@skynet.be

L'Union Européenne et ses Etats membres font de la libéralisation des services. Ils libèrent des services comme les télécommunications, l'énergie, les transports publics, etc. En Europe, la libéralisation a commencé, il y a 15 ans, avec les sociétés aériennes qui ont été libéralisées et privatisées. Mais quels en sont les résultats ? Les services libéralisés sont appelés services commerciaux et par conséquent, ils peuvent circuler librement. Tandis qu'il y a d'autres services qu'on ne libère pas, il s'agit de la santé, l'éducation, l'eau, les soins pour les personnes âgées, les crèches, etc. Ces services ne circulent pas, ils sont de la responsabilité des Etats membres.

En effet, quand on parle de privatisation, il y a vente de la part de l'Etat qui cède. Mais la Suède, par exemple, ne veut pas pratiquer vraiment la privatisation comme aux Etats Unis où règne le capitalisme à outrance. L'Etat veut donner les contrats aux entreprises, mais il reste le maître du jeu, il donne le cadre et discute les règles. Si les entreprises privées ne peuvent suivre ces règles, on peut mettre fin aux contrats. Donc, c'est toujours l'Etat qui contrôle même s'il y a des entreprises privées.

Quels les arguments pour libérer ou pour privatiser ? Pourquoi privatiser ? Comment fait-on ?
Quels sont les résultats ?

La logique actuelle de l'AGCS de l'OMC veut que tous les services sociaux soient privatisés, car, libéraliser un service, c'est augmenter la concurrence, diminuer le prix (exemple de l'énergie, le chemin de fer, etc.) et avoir plus de choix.

On privatise parce que l'Etat n'a plus les moyens de payer les services et aussi pour offrir plus de choix. Mais logiquement quand on privatise, pour le consommateur, il n'y a rien qui change sauf le propriétaire. Dans un sondage fait en Suède pour savoir si on peut augmenter les impôts, la réponse fut oui si les services restent sous le contrôle de l'Etat.

Un autre argument avancé pour privatiser est d'ordre démographique. Avec le vieillissement de la population, il y a de moins en moins de gens qui paient leurs impôts pour les pensions des personnes âgées. D'où il y a la baisse des pensions alors qu'au départ, ces frais de pensions étaient couverts par des taxes, maintenant, une partie de ce service est assurée par le privé. Dans le secteur des transports aériens, on a remarqué qu'il y a eu effectivement diminution

de prix mais cela a affecté la qualité des services. Les petites sociétés font souvent faillite parce qu'on a trop diminué le prix. Le cas des sociétés aériennes en dit long.

En Suède, quand on a privatisé, les coûts ont diminué de 5 à 10%. Dans le domaine de l'énergie, pour les consommateurs, il y a eu un avantage parce que le prix a diminué. Les populations ont aussi la possibilité de choisir leur fournisseur, mais en réalité, pour les Suédois, ce choix est difficile à faire parce qu'ils ne sont pas sûrs du fait que la société choisie est la meilleure. En outre, les systèmes de tarification varient souvent et diffèrent d'une société à l'autre. La comparaison n'est donc pas facile à faire. Donc, pour les consommateurs, il vaut mieux avoir un service efficace mais adapté et à bon prix.

Quant à la Poste, elle a été privatisée à 5%. En Suède, ce sont des privés, des commerçants sous licences qui font le travail de réception et de distribution du courrier et des colis. Pour les consommateurs, ce transfert des services vers les privés a augmenté le coût de 75%.

Le dernier débat en Suède concerne le domaine de la santé. Faut-il le privatiser ou non ? Dans ce secteur, la responsabilité n'incombe pas à l'Etat mais à la Région et à la Commune. Actuellement, il se pose de sérieux problèmes : les files d'attente sont énormes, ce qui obligent les patients à faire des queues pour être examinés par les médecins, pour suivre des opérations, pour faire des examens, etc. Pour éviter ce genre de situations et offrir des soins de qualité aux populations, la Suède pense privatiser le secteur. Mais à qui cela va-t-il profiter ? Certainement à une minorité des gens qui ont des moyens et des assurances. On constate que même dans certains services qui sont tenus par les privés (soins aux personnes âgées 13%), les résultats ne sont pas toujours meilleurs. Les conditions de travail pour les employés ne sont plus assurées, on assiste aussi à la diminution du nombre des employés et à la baisse de la qualité des soins, etc.

Au niveau de l'éducation, l'école n'est pas privatisée mais il y a une autre manière d'agir. L'Etat donne une somme d'argent aux familles pour chaque enfant et demande aux parents d'aller dans n'importe quelle école pour inscrire les enfants, donc de faire le choix de l'école. Alors qu'au début, tout était centralisé par l'Etat, c'était l'Etat-Providence.

Dans tout cela, il se pose un sérieux problème, celui de l'information sur tous les plans. Qui peut décider en ayant une bonne information et pour faire un bon choix ? Quelle est la meilleure entreprise ? Quel investissement est le meilleur pour la pension par exemple, quel hôpital est le meilleur ? Quelle école est la meilleure pour les enfants ? Où est-ce qu'on peut s'informer pour faire un bon choix ?

Le plus important pour le gouvernement suédois, ce n'est pas l'entreprise privée mais c'est de savoir ce qu'on fait avec le profit des entreprises privatisées. Le distribue-t-on aux actionnaires ou va-t-on le réinvestir dans le service pour donner encore des services meilleurs ?

Comme on le voit, le but des privatisations doit être les besoins des consommateurs mais pas leur portefeuille.

3. « AUTORITARISME DE MARCHÉ ET IMPUNITÉ DE GENRE. UN AUTRE SALVADOR EST POSSIBLE » Par Ana MURCIA

Ana Murcia est licenciée en Philosophie. Elle a travaillé dans l'ONG Las Dignas du Salvador, qui est une organisation féministe fondée en 1990, avec comme objectif la lutte pour la suppression de la subordination féminine. Actuellement, Anna Murcia est Coordinatrice du programme « Justice économique pour les femmes ».

Contact : dignas.direccion@intergracom.sv

La mondialisation est définie par Ana MURCIA comme un système de domination de genre et de classe, traduite aux différents plans de la vie. Ce qui est certain, ce que l'autoritarisme du marché veut dépouiller les gens de toute richesse.

La mondialisation s'associe donc aux processus d'expropriation, d'appropriation et de domination des transnationales et des instances internationales créées à cette fin telles que l'OMC, les IFI, le G-7, etc. Or, il y a de l'autre côté une richesse naturelle, le savoir-faire local que les gens possèdent sur divers domaines de la vie, qui risque d'être engloutie par la globalisation.

Ces grandes institutions internationales utilisent différents mécanismes pour diviser et gagner. On peut citer entre autres l'utilisation de la guerre internationale comme instrument de la peur et la dette externe des Etats du Sud, une dette jugée immorale par les populations du Sud qui n'ont pas bénéficié de ses retombées et pour ce faire, devrait être impayable et difficile à la soutenir parce qu'on leur a imposé la globalisation.

Quelles sont les conséquences des privatisations sur le genre ?

En Amérique centrale, le Plan Puebla Panama est en train de se construire. Il a été annoncé comme l'agenda pour le «développement humain durable ». Il offre des pistes pour la circulation des produits des transnationales avec l'amélioration des transports par interconnexion des routes, la privatisation de l'électricité, de l'eau, des télécommunications, etc. Mais en réalité, la stratégie consiste à s'approprier des biens publics qui jusqu'à présent conféraient le sens et la responsabilité à l'Etat-Nation en privatisant l'eau, la santé et l'éducation.

Avec la privatisation de ces services sociaux de base, il y a transfert de responsabilité de l'Etat vers les populations les plus pauvres et ce sont surtout les femmes qui sont les plus touchées par ces différentes mesures. Ceci constitue une menace pour les droits humains.

Au Salvador, à côté de la privatisation des entreprises, comme celles de l'eau, on trouve aussi la privatisation des pensions. Une étude sur les droits des femmes réalisée auprès des entreprises révèle qu'il y a violation des droits des femmes travailleuses car les entreprises privatisées ne paient pas leurs pensions.

L'expérience de la Bolivie, par exemple, qui lutte contre la privatisation de la santé reste très importante. La population est consciente qu'avec la privatisation de ce secteur, il y aura des répercussions néfastes sur la santé des populations et surtout les femmes. En optant pour la privatisation de la santé, les droits reproductifs et sexuels des femmes sont affectés : elles n'ont pas accès aux soins et à l'information en matière de santé de la reproduction et sexuelle, l'avortement est d'ailleurs réprimé et il y a aussi une forte augmentation des risques d'infections et de contamination pour les femmes étant donné que beaucoup de femmes moins nanties accouchent dans des situations non hygiéniques. Elles sont également exposées aux violences sexuelles et domestiques et aux viols. 98% des femmes en souffrent. Tous ces faits portent atteinte aux droits des femmes.

Pour conclure, Ana MURCIA a lancé un appel pour lutter contre ce discours de l'AGCS et pour arriver à contrecarrer l'OMC et à arrêter les privatisations des services publics. On doit arriver à développer des alternatives contre ces privatisations néo-libérales.

« Avant de parler de la réponse politique faite à la mondialisation face au développement, je dois préciser que je pars de la position définissant la mondialisation comme le discours, la relation et la pratique hégémonique du pouvoir du capitalisme à outrance. Je la définis comme le système de domination de genre et de classe traduite aux différents plans de la vie.

Je voudrais souligner qu'il existe de nombreuses définitions pour un mot prétentieux par lequel nous voulons nommer une réalité excessive, qui au lieu de nous aider, nous perd, éveillant les sentiments les plus ambivalents, voire même schizo-phréniques. Pourquoi ne pas appeler les choses par leur nom? Pourquoi n'utilisons-nous pas la mondialisation du néolibéralisme pour analyser ce problème? Ou mondialisation du capitalisme?

D'un autre côté, je reconnais qu'il existe dans le processus international beaucoup de progrès et de succès, que nous devons récupérer comme patrimoine de la création de l'humanité et non comme mondialisation capitaliste, tel que le savoir des femmes et des peuples indigènes en médecine naturelle, les stratégies de production alimentaire des femmes en Asie, en Afrique et en Amérique latine, ainsi que l'apport de la science et le développement technologique dans le cadre du progrès humain. Ce qui est certain, c'est que l'autoritarisme de marché veut nous dépouiller de toute cette richesse par la voie des accords sur la "propriété intellectuelle".

Dès lors, je voudrais associer le nom de mondialisation aux processus d'expropriation, d'appropriation et de domination des transnationales et des instances créées à cette fin, tels que les organismes internationaux l'OMC, le FMI, la BM, le G-7, l'OCDE, etc., se déplaçant non seulement aux Etats-nations mais aussi aux instances internationales comme l'ONU, l'OIT, la CEPAL, etc. qui amenaient un processus centré sur le développement humain.

Le capitalisme actuel désire s'imposer bon gré mal gré. Le climat belliqueux de Bush et des transnationales, est légitimé depuis le 11 septembre 2001. Aujourd'hui la doctrine n'est pas l'Amérique pour les hommes nord-américains, mais les femmes et les hommes de la planète pour les transnationales. La preuve en est le génocide perpétré en Afghanistan, la faim qu'elle occasionne en Irak, le plan Colombie entre autres.

La recette pour la région d'Amérique centrale, c'est ce qu'on appelle le Plan Puebla Panamá (PPP), la version locale de la Zone de Libre Commerce des Amériques (ZLCA), qui est en train de se construire avec la souscription massive des TLCs. Le PPP a été annoncé par M.Fox et assumé par les présidents d'Amérique centrale comme l'agenda pour le "développement humain durable". Il nous offre d'opulentes pistes terrestres pour la circulation des produits des transnationales, nous offre le travail des "maquillas" en échange de l'annexion géopolitique et militaire de la région aux transnationales des Etats-Unis et du Mexique.

Le PPP est constitué de 8 initiatives et 96%²⁷ du budget a été alloué à l'axe fondamental de l'interconnexion - voirie, électricité, télécommunications - ; un peu plus d'1% fut consacré aux initiatives de développement humain, de développement durable et à la prévention et à l'enraiment de catastrophes. Nous les peuples méso-américains nous financerons les travaux d'infrastructure que les compagnies transnationales utiliseront pour fonctionner dans la région, car la bourse du PPP se nourrit des prêts octroyés par la Banque Mondiale, la BID et la BCIE, et des maigres revenus qu'ils peuvent tirer des budgets nationaux.

²⁷ Frente al Plan Puebla Panamá : Otra América es posible. Déclaration conjointe du Réseau Sinti Techan et du Forum de la Société Civile du Salvador.

L'interconnexion des routes se justifie par la nécessité de relier les voies terrestres aux ports aériens et maritimes afin d'exporter les marchandises. La création de villes "maquilladoras", qui profitent de la permissivité des législations du travail pour abuser des droits des travailleurs, jointe aux axes routiers, permet de réduire les coûts de production et de transport.

Les Traités de Libre commerce constituent l'estocade finale portée à nos pays, complétant ainsi les processus d'ajustement structurel amorcés dans les années 80. Une fois les Traités ratifiés, ils deviennent loi de la République, imposant la logique des transnationales au-dessus de toute législation secondaire du pays.

La stratégie consiste à s'appropriier les biens publics qui jusqu'à présent conféraient sens et responsabilité à l'Etat nation, privatisant l'eau, la santé et l'éducation.

Ce sectarisme géoéconomique²⁸ et l'instabilité émotionnelle et d'identité qui provoque la confusion géopolitique et géoculturelle-communicationnelle²⁹, fragilise en général les avancées dans le domaine des droits humains, les actions visant à supprimer les inégalités sociales des femmes par rapport au collectif masculin, dans des sociétés où sont ancrés machisme et fondamentalisme.

L'articulation multiple de ce système vise à transférer la responsabilité "publique" de l'Etat masculin vers la sphère "privée" féminine. Dans un contexte de guerre, ceci peut s'interpréter comme le coup de grâce pour les femmes. Le fait de vouloir s'approprier les "biens" de l'Etat et de transférer la responsabilité aux femmes, cause la détérioration de la qualité de vie des femmes et des familles. La base de cette réalité se nourrit de la division sexuelle et internationale du travail et nous expose à l'insécurité et à la vulnérabilité des migrations envers la quasi unique alternative : le rêve du Nord.

Dans ce sens, le rôle des femmes et des féministes face à ces circonstances est inévitable ou du moins doit faire l'objet d'une discussion. Non seulement du fait de l'aggravation des inégalités, mais aussi en raison de l'impunité de genre sans cesse croissante dans ce processus. Dans le cas de la région centro-américaine, ce constat a suscité les réponses les plus diverses. L'une d'elles est de reproduire la logique de polarisation entre les féministes elles-mêmes. Et non pas par le biais du débat de la lecture politique de cette réalité, mais plutôt, en ne nous permettant même pas de l'entamer. Il existe une peur, ou je ne sais si c'est une impossibilité manifeste de parler de nos différences. La réalité elle-même pèse beaucoup, une décennie d'après-guerre pèse encore beaucoup (nous l'appelons transition démocratique), la confusion et l'incertitude pèsent beaucoup, l'histoire d'une culture politique de la violence pèse beaucoup, ainsi que le terrorisme d'Etat et la lutte révolutionnaire avec ses avantages et ses inconvénients.

Face à ce panorama, nous avons rejeté jusqu'à aujourd'hui, dans la région, le système politique qui s'est exercé de manière clientéliste, et corrompue.

De possibles réponses politiques

Lorsque je pense à des réponses, elles me viennent à l'esprit et sèment en moi la confusion...

²⁸ León, Irene, Desorden global e injusticia de género, Article paru dans la revue 358 de ALAI.

²⁹ *Ibidem*.

Il me semble qu'il n'y ait pas une seule réponse politique, elle doit contenir une réponse idéologique face à la désidéologisation que l'on a voulu nous imposer. Il faut repenser et rénover la pratique politique face à la dépolitisation causée par l'égalité de genre, l'égalité des opportunités, la radicalité des changements, etc.

Lors de la construction d'un contre-discours hégémonique qui nous confère dignité et identité, sera-t-il possible de signifier le discours construit au cours de l'histoire des luttes populaires? Pourrions-nous appeler les choses par ce qu'elles sont?

Dans le sens d'opportunité des conjonctures politiques selon les contextes de chaque pays, sera-t-il possible de surmonter la rupture de la logique d'alliance" entre les divers secteurs, où les organisations sociales masculines s'engagent avec le leadership et le protagoniste féminin? Remplacerons-nous la stratégie de soutien par la stratégie d'alliances?

Nous les féministes, pourrions-nous nous reconnaître dans le pouvoir d'influence de ces processus de vaste lutte ? Pourrions-nous capitaliser l'influence dans le contenu et reconnaître un leadership important dans ces grandes alliances, comme l'Alliance Sociale Continentale et le Forum Social Mondial ? Serons-nous capables dans la région d'Amérique centrale de faire le bilan d'une décennie d'après-guerre afin de continuer sur des bases meilleures ?

Voici quelques-unes des réponses politiques que nous combinons :

- la stratégie d'association des femmes en divers espaces, principalement des femmes qui sont à la tête de municipalités, étant donné que le secteur territorial acquiert de l'importance dans l'articulation de stratégies locales de résistance et alternatives ;
- en nous positionnant et en revendiquant notre droit à la parole et à l'information à partir d'une campagne (articulée en Amérique centrale et latino) de rejet catégorique du PPP, de l'ALCA et des Traités de Libre commerce ;
- en offrant l'information aux femmes et aux communautés avec une attention spéciale accordée à la privatisation de l'eau, de la santé et de l'électricité.

L'expérience récente de stopper la privatisation de la santé, est une expérience qui mérite réflexion, vu que c'est la première fois dans l'histoire du pays qu'une bataille se gagne de manière pacifique. Cependant, elle a combiné la pression - à travers la grève (déclarée illégale) dans la sécurité sociale, les hôpitaux nationaux, privés et mixtes - avec 3 grandes marches (entre 30 et 40 mille personnes ont participé aux deux dernières). Résultat : la création d'une large alliance avec plus d'une centaine de secteurs, communautés, transporteurs, syndicats, petits producteurs agricoles, groupes locaux de femmes et ONG de la santé, de femmes, de consommateurs, de spécialistes de l'environnement, etc. Ils furent bientôt rejoints par des facultés universitaires, des associations d'avocats, parmi d'autres expressions locales.

Nous avons également tenté de trouver des réponses en participant activement au débat et aux actions de résistance active dans le cadre du Forum Social Mondial, en nous efforçant d'intégrer

la vision des femmes dans le processus méso-américain, revendiquant l'Amérique centrale comme une région de Paix et rejetant les tentatives de remilitarisation des sociétés.

- La lutte pour transformer de manière radicale la structure de la propriété terrienne ; que les femmes de la région soient capables de renégocier la distribution de la propriété, profitant des circonstances locales, comme les catastrophes socioécologiques.

- Revitaliser la surveillance du respect des droits humains, comme base pour le respect des droits des peuples et nous mobiliser pour que les engagements pris dans les conférences internationales soient respectés.

Placée sous le thème de la lutte contre la pauvreté et contre la violence de genre, la convocation internationale de la Marche Mondiale des Femmes de l'an 2000 a été un évènement clé. Organisée à l'initiative de la Fédération des Femmes du Québec, qui organisèrent une marche de 820 femmes à travers la province de Québec durant les mois de mai et juin 1995, la Marche mondiale a réuni, pour cette première année, 6000 groupes de 161 pays et territoires.

Dans le cas du Salvador, et peut-être de l'ensemble de l'Amérique centrale, le dilemme est évident entre : renforcer l'institutionnalité démocratique naissante, les instances issues des Accords de Paix, comme la PDDH ; et d'autre part, questionner et lutter contre l'intégrisme et la docilité de nos gouvernements à l'annexion géopolitique et militaire.

Nous, las Dignas, avons stimulé et appuyé le leadership des femmes du Salvador dans la construction d'un agenda minimum de nation, qui nous donne pouvoir social et politique face à ces gouvernements et à la logique hégémonique, mettant à la disposition la lutte féministe construite en 13 ans.

* * *

4. « LA PRIVATISATION DES SERVICES PUBLICS. PERSPECTIVES REGIONALES EN AFRIQUE » par Huguette Bokpé Gnacadja

Avocate de formation et membre du CEDEF (Comité des Nations Unies pour l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes), Huguette BOPKE est secrétaire générale adjointe de l'Association des femmes juristes du Bénin qu'elle représente à la rencontre Palabras 2002. Cette association a pour objectifs de défendre et de promouvoir les droits de la femme, de la petite fille et plus généralement de l'enfant.

Contact : hugbok@yahoo.fr

La question de la privatisation des services publics se trouve au cœur de grands débats qui animent les sociétés civiles africaines, y compris les sociétés internationales dans leurs préoccupations relatives aux droits des femmes. Les drames que ces mesures créent et les conséquences qui pèsent sur les populations des pays où elles sont déjà en application, comme le cas du Ghana avec la privatisation de l'eau ou de l'Afrique du Sud avec l'électricité, ne peuvent qu'interpeller plus d'un observateur.

En effet, les effets négatifs des PAS imposés par les Institutions Financières Internationales (IFI) aux États du Sud continuent encore à peser lourdement sur leurs économies de ces pays et sur la qualité de vie de leurs populations. Les secteurs vitaux comme la santé, l'éducation, l'eau, déjà précaires sont en voie de destruction. A l'heure qu'il est, les gouvernements cherchent encore des voies de reconstruction de ces secteurs vitaux.

Le mécanisme de la privatisation que négocie l'OMC portera certainement un sacré coup aux efforts de redressement de ces services par les Etats du Sud. Privatiser ces services, c'est effectuer un désengagement forcé de l'Etat et couper le pied aux initiatives de développement. On ne peut faire une gestion commerciale du service social.

La question de la privatisation concerne plus particulièrement les femmes tant qu'il est vrai que des inégalités persistent dans nos pays concernant l'accès à l'éducation, à l'eau, à la santé, au logement, etc. qui sont identifiés comme des secteurs prioritaires de développement. On sait qu'en Afrique, les femmes jouent un rôle prépondérant dans la production de ces services sociaux de base et dans la survie de leur famille, mais elles sont les dernières à bénéficier de ces services. Elles constituent donc la frange de la société la plus vulnérable et la plus abusée.

Dans le domaine de la santé, par exemple, il y a un risque d'accroissement du taux de mortalité parce que le secteur qui est déjà en difficulté. Deviendrait inopérant. Beaucoup de femmes africaines meurent en donnant la vie faute des soins appropriés.

Parlant de l'eau, ce sont encore les femmes qui font la corvée du transport de l'eau. Elles parcourent de longues distances à la recherche de l'eau et beaucoup de filles quittent l'école tout simplement pour aider leur maman dans cette corvée. L'enjeu actuel dans ces pays, c'est d'amener de l'eau potable dans les zones rurales et non de privatiser le secteur.

S'agissant des services énergétiques, il faut dire la part de la population globale qui y a accès est très faible. L'énergie, pour les populations rurales d'Afrique, c'est surtout le bois de chauffe ou la bouse séchée.

Le problème de l'accès inégal des femmes à l'éducation, à la scolarité et à la formation est également crucial en Afrique. Tous les grands regroupements ou conventions, tels l'Union africaine, le NEPAD et les accords ACP-UE de Cotonou ont unanimement placé dans leurs programmes et plans d'action la nécessité d'un accès équitable de tous aux services sociaux.

Quelle doit être la position des pays africains face à ces politiques de privatisation ?

A cause de la dépendance financière à l'égard de l'aide étrangère, il est difficile aux Etats africains de dire non à la privatisation des services. Mais, ils doivent garder leur rôle de prestataires de ces services publics et doivent rester les garants institutionnels de l'octroi desdits services. Et si les Etats veulent libéraliser les services, qu'ils ouvrent les secteurs non pas seulement aux privés mais également à d'autres acteurs du développement, notamment aux ONG, à la société civile, aux syndicats, aux universités, etc. et qu'ils associent aussi les bénéficiaires de ces services.

Mais, on voit que les leaders africains sont trop favorables à la promotion du secteur privé dans le sens du désengagement de l'Etat. Les dirigeants africains veulent s'intégrer au marché de la globalisation par un asservissement aux forces du marché. Cette démarche est peut-être favorable à la recherche du profit, mais est forcément défavorable aux intérêts des couches sociales les plus pauvres, car le secteur privé qui poursuit un but lucratif pourra difficilement se substituer à l'Etat pour la fourniture des services sociaux de base, lesquels tombent aujourd'hui dans le domaine plus global des biens humains fondamentaux.

Nous n'approuvons pas cette forme d'adhésion sans réserve et dangereuse aux stratégies internationales, car elle ne tient pas compte de l'état des lieux et des besoins prioritaires de chaque Etat.

La question de la privatisation des services publics est déjà au cœur des grands débats qui animent la société civile africaine. Elle concerne plus particulièrement les femmes, tant il est vrai que des inégalités persistent dans nos pays entre les hommes et les femmes concernant l'accès à l'éducation, l'eau, la santé, le logement, identifiés comme secteurs prioritaires de développement sur notre continent.

Autant les femmes jouent un rôle prépondérant dans la production des services sociaux, de base et dans la survie de leurs familles, autant elles sont les dernières à bénéficier de ces services. Elles constituent d'ailleurs la frange de la société la plus vulnérable et la plus abusée en Afrique. Ce sont en effet les femmes qui font la corvée du transport de l'eau dont l'approvisionnement et

l'usage domestiques sont à leur charge. Elles sont les premières à souffrir des dysfonctionnements des services énergétiques. Il n'est pas inutile de rappeler que la gestion du logement familial est confiée à la femme. Dans le domaine de la santé les femmes africaines meurent massivement en donnant la vie ; quant au VIH SIDA il ne fait plus l'ombre d'un moindre doute que 58% des adultes séropositifs sont du sexe féminin, et se trouvent en Afrique Subsaharienne.

Le problème de l'accès inégal des deux sexes à l'éducation, la scolarisation, la formation, est toujours aussi crucial, au détriment de la femmes. Les grands regroupements africains tels que l'Union africaine, les ACP-UE, et le NEPAD, ont unanimement placé la nécessité d'un accès équitable de tous aux services sociaux au cœur de leurs stratégies, plans d'action et programmes pour un développement durable.

C'est ainsi que dans les articles 25 et 31 de l'Accord ACP-UE de Lomé en date du 23 juin 2000 qui engage 40 PMA majoritairement africains, il est clairement spécifié : « La Coopération appuie les efforts des Etats ACP dans l'élaboration de politiques et réformes ACP dans l'élaboration de politiques et réformes générales et sectorielles qui améliorent la couverture, la qualité et l'accès et aux infrastructures et services sociaux de base, et prend en compte les besoins locaux et les demandes spécifiques des groupes les plus vulnérables et les plus défavorisées, tout en réduisant les inégalités dans l'accès à ces services. Il conviendra de veiller tout particulièrement à maintenir un niveau suffisant de dépenses publiques dans les secteurs sociaux : santé, nutrition, sécurité alimentaire, sécurité de l'eau domestique, accès à l'eau potable, habitat abordable et approprié aux besoins de tous... » (...) « La coopération contribue à l'amélioration de l'accès des femmes à toutes les ressources nécessaires au plein exercice de leurs droits fondamentaux :

- accès aux services sociaux de base ; éducation ; santé ; planning familial
- accès aux ressources productives, terre, crédit, marché du travail ».

De même dans le cadre du NEPAD les dirigeants africains se sont engagés à :

- promouvoir le rôle des femmes dans le développement socio-économique en renforçant leurs capacités dans les domaines de l'éducation, de la formation...
- assurer un accès durable à un approvisionnement en eau pure et potable et à un assainissement adéquat, particulièrement pour les pauvres...
- combler l'écart dans le domaine de l'éducation, considéré comme un bien public mondial
- encourager les pays africains à accorder la priorité aux soins de santé dans leurs propres budgets.

Toutefois, nous nous inquiétons à juste titre au sujet de la position de nos leaders trop favorables à la promotion du secteur privé dans le sens d'un désengagement de l'État de son rôle de prestataires des services sociaux de base. Leur adhésion sans aucune réserve aux stratégies internationales adoptées en matière d'éducation, de santé, d'eau, pour ne citer que cela, la volonté de s'intégrer dans le marché de la globalisation par un asservissement aux forces du marché sont autant d'éléments favorables à la recherche du profit, et partant défavorables aux intérêts des couches sociales les plus pauvres.

Le secteur privé poursuivant un but lucratif pourra difficilement se substituer à l'État pour la fourniture des services sociaux de base, lesquels tombent aujourd'hui dans le domaine plus global des biens publics mondiaux.

Il s'agit de l'exercice de droits humains fondamentaux, et l'Etat est et doit demeurer le garant constitutionnel de ces droits.

Dans ses perspectives d'avenir au niveau régional, l'Afrique gagnerait à tirer des leçons tant des expériences en cours dans certains pays africains comme l'Afrique du Sud, et des parcours accomplis par des pays riches, à titre d'éléments de comparaison.

La politique de privatisation de l'eau, de l'électricité et du logement en Afrique du Sud a montré ses grandes limites. Les coûts ont augmenté considérablement, et l'accessibilité s'en est trouvée réduite corrélativement ; il y a des coupures fréquentes, et des expulsions systématiques dans des foyers pauvres. Les droits élémentaires à l'eau ou à de l'énergie ont été transformés en super-privileges économiques et les femmes en payent un lourd tribut, pour les raisons que nous avons précédemment exposées.

Le Forum Anti-Privatisation (en anglais APF) établi en juillet 2000 en Afrique du Sud est bien connu pour son activisme contre toute forme de privatisation dans les lieux de travail et dans la communauté ; Ce forum crée un lien entre le combat des travailleurs pour un travail et des conditions de vie décente et la lutte de la communauté pour un accès minimum au logement, à l'eau et à l'électricité à des taux abordables. L'opposition à la privatisation des Universités de Johannesburg et de Wits constitue un autre cheval de bataille du FAP.

On ne peut envisager qu'une oppression telle que le refus ou même la réduction de l'accès à ces services de base sans lesquels il est tout simplement impossible de vivre soit étendue à toute l'Afrique, sans entrer en contradiction avec les objectifs du millénaire, et sans perdre tout espoir de développement.

Toute stratégie de développement de l'Afrique doit aujourd'hui viser en priorité une rentabilité sociale, et toucher effectivement les populations qui vivent dans le dénuement. Elle doit aussi parallèlement offrir une rentabilité financière et économique par le biais d'une implication maximale des acteurs de l'économie nationale et non pour le profit des corporations multinationales et autres grands groupes internationaux.

Nos Etats, qui doivent demeurer les prestataires à titre principal des services sociaux, peuvent définir un engagement à une fourniture minimale permettant de jouir d'une bonne santé et une bonne hygiène, de pouvoir s'abriter, faire la cuisine, chauffer et se chauffer. Ils pourront alors ouvrir pour le reste les secteurs concernés non pas seulement au secteur privé, mais aussi à l'expertise des ONG et des autres acteurs de la vie économique.

Beaucoup plus que la dépendance à l'égard de l'aide étrangère, c'est le gain en efficacité du service public qu'il faut rechercher, pour le bien-être des bénéficiaires et pour le profit des économies nationales.

La coopération régionale doit s'articuler autour d'une harmonisation des législations, réglementations, normes, accords et autres partenariats dans les domaines couvrant ces services sociaux, avec le maintien des Etats dans un rôle de régulateur.

* * *

5. Débats et apports

Dans les débats qui ont suivi ces interventions sur le cadre général de la privatisation, les questions ont porté sur :

- les effets négatifs de la privatisation de l'électricité à Rio au Brésil où il y a maintenant l'augmentation du prix pour la même consommation qu'avant la privatisation ;
- sur les relations de dépendance financière des gouvernements du Sud par rapport au Nord, sur la résistance des organisations locales face aux mesures des organisations internationales et gouvernementales ;
- sur les stratégies de lutte contre la pauvreté rurale et urbaine dans les pays du Sud et les comportements des élites du Sud qui maintiennent les pays dans des situations de crise ;
- sur le rôle de l'éducation au développement pour enrayer la corruption dans les Etats du Sud
- et sur l'alternative que l'opposition du Sud face aux privatisations des services sociaux de base au Sud pourrait entraîner le refus des prêts pour le financement de développement de la part des bailleurs.

Ce qui faut pour les pays du Sud, c'est une transparence interne qui permettra une ouverture à la démocratie. Ces pays doivent s'aligner avec leur Parlement, leur société civile pour faire pression sur les institutions internationales, malheureusement beaucoup de pays ne le font pas.

Toutes ces différentes analyses résument **les grandes tendances de la privatisation** de la manière suivante.

Les mesures de privatisation des services de base, à travers lesquelles l'Etat se défait de la responsabilité du bien-être des citoyens, est une menace commune qui pèse sur les populations pauvres. Il s'agit donc d'une menace sur notre qualité de vie, tant des personnes vivant dans le Sud que celles habitant dans le Nord.

Aujourd'hui, tant en Europe qu'en Amérique latine et en Afrique, l'approfondissement du processus de privatisation implique que les Etats abandonnent leurs responsabilités aux aspects fondamentaux pour la vie humaine. Les organismes internationaux tels que la BM, le FMI et l'OMC, ont entre leurs mains des instruments de pression sur les Etats nationaux. Ils négocient en position de force grâce aux prêts, émettent des conditions autour de l'aide au développement ou font pression, même lorsque nombre de nos gouvernements du Sud n'ont pas besoin de cette pression parce qu'ils partagent volontairement cet agenda et profitent des privatisations pour faire des affaires, ce qui permet de concentrer encore plus d'argent dans peu de mains.

Avec la signature de l'AGCS que prônent les institutions internationales et l'OMC, on oblige les Etats à céder la responsabilité de gérer l'eau, l'éducation et la santé aux entreprises privées. Pour ceux qui vivent dans le Sud, cette menace prend une tournure grave car l'on sait que les salaires y sont très bas et que le chômage et le sous-emploi ne font qu'empirer la situation.

En ce qui concerne les implications particulières que ces événements peuvent avoir sur les femmes, on remarque que, dans le Sud, la responsabilité principale quant aux soins, à la santé et à

l'éducation des enfants leur incombe. Certes, des efforts sont fournis pour que cette réalité change, mais les gens sont également conscients que c'est un processus qui prendra encore quelques années.

Pour les femmes du Sud, la surprise fut de constater que la menace pesait aussi sur la qualité de la vie de grandes majorités dans le Nord où se sont achevés les processus de privatisations des compagnies de transport, de communication et d'énergie. Elles débouchent, dans certains pays, sur des résultats favorables quant à la diminution des prix et à l'amélioration de la qualité des services, même si ces résultats ne se maintiennent pas toujours dans le temps. Dans d'autres pays, maintenir ou abaisser les prix a porté préjudice à la qualité des services.

Au poids traditionnel des grandes puissances et des organismes mondiaux créés à Bretton Woods, les populations pauvres du Sud doivent ajouter le pouvoir plus récent et grandissant de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Mais elles savent que le capitalisme s'est mondialisé et que les grandes conclusions des Sommets sociaux et environnementaux ne se traduisent pas par des actions concrètes et n'assument pas des engagements, car il apparaîtrait alors que l'important ne peut s'exprimer qu'en unités monétaires.

Pour poursuivre les efforts de revalorisation du social, du culturel et du respect de l'environnement, nous devons commencer par redéfinir le concept de développement en fonction des personnes, en tenant compte des valeurs culturelles et, donc, nous opposer à la pensée unifiante de l'économie.

À l'heure actuelle, les modes de production s'imposent depuis le Nord et impliquent que, contrairement à leurs conditions particulières, les pays du Sud doivent utiliser des systèmes intensifs en capital, au détriment de méthodes plus traditionnelles et intensives en main d'œuvre et également au détriment de leur balance des paiements. En outre, ces méthodes détruisent et continuent de détruire nos ressources naturelles, les agrochimiques ont pollué nos sources d'eau, ont détruit nos sols et affecté nos animaux.

Certains dommages sont irréversibles et menacent notre droit à une vie digne, et bien entendu la planète terre est à tout le monde, ce qui s'aggrave dans le Sud menace le Nord et vice versa.

* * *

6. Propositions et recommandations

Les campagnes contre la privatisation des services sociaux doivent incorporer l'égalité de genre comme instrument de changement politique car la lutte pour l'égalité de genre n'est pas seulement une affaire des femmes, bien au contraire, elle concerne la société dans sa globalité.

Il faut aussi favoriser les échanges entre le monde de la recherche et celui de l'activisme. Ceci permettra de raccourcir l'écart entre la théorie et la pratique en faisant le lien entre politiques macro-économiques et impacts sur le terrain. En outre, il faut arriver à garder la notion du développement durable au centre du travail politique contre la privatisation.

Il faut également faire pression pour que, lors de l'élaboration des études sur l'impact social des mesures de libéralisation, l'impact différencié sur les femmes soit pris en compte et il faut en outre arriver à élaborer des indicateurs qui tiennent compte de l'impact au niveau micro, des indicateurs sociaux, utiliser et renforcer les pressions politiques sur nos gouvernements respectifs. Et les femmes sont là justement pour que cela change pour que leurs droits en tant que consommatrices, leur pouvoir d'achat, etc. soient renforcés.

En outre, l'Etat doit continuer à assurer ses services aux populations, il doit demeurer souverain afin de renforcer ses structures pour qu'elles deviennent plus efficaces pour mieux jouer son rôle de garant de la fourniture des services sociaux.

Il faut ouvrir la privatisation non pas seulement au secteur privé, mais aussi à l'expertise des ONG et des autres acteurs de la vie économique. Il faut réduire la dépendance financière des pays africains à l'égard des donateurs.

Il faut consacrer notre énergie et nos efforts, sur base des documents que disposent les différents mouvements de femmes, à cautionner nos actions pour contrecarrer l'AGCS, à influencer nos gouvernements et les organismes mondiaux afin qu'ils se chargent de des préoccupations des populations et réalisent des actions en fonction de la vie de tout un chacun dans la planète.

Enfin, les femmes du Sud et du Nord se sont rassemblées pour dire :

- « NON à la dominance ;
- NON à un monde façonné par une technocratie néo-libérale qui impose des obligations et qui ne reconnaît pas les droits ;
- NON à la précarité de l'emploi ;
- NON à la privatisation des services sociaux ;
- NON au démantèlement de nos Etats au bénéfice des capitaux internationaux ;
- NON à cette loi du plus fort qui fait que les hommes et les femmes les plus démunis se battent pour les miettes laissées par les plus riches.
- Enfin, NON à la dislocation sociale causée par un modèle qui néglige notre dignité au nom du profit.

DECLARATION POLITIQUE

« Nous les femmes et organisations sociales du Sud présentes à la cinquième rencontre Palabras les 9, 10 et 11 décembre 2002, à Bruxelles, en Belgique;

Considérant,

1. Qu'il existe une reconnaissance mondiale des inégalités sociales, culturelles, politiques, économiques, environnementales des femmes, par rapport au collectif masculin,
2. Que les gouvernements, la société et les instances des Nations Unies se sont engagés à faire disparaître ces inégalités ;
3. Qu'il existe un engagement de l'organisation et de la lutte des femmes du Sud et du Nord à cette fin ;
4. Que face à la logique de domination violente, incluant l'usage de la guerre par des pays du Nord envers les pays du Sud ;
5. Que face à l'expropriation à travers les privatisations de nos ressources naturelles, de nos biens et services publics, ainsi que la faiblesse de nos Etats du Sud , et les fragiles démocraties du Nord ;
6. Que face aux pressions du marché et à l'autoritarisme des instances des transnationales telles que l'OMC, la BM et le FMI, exercés sur nos Etats afin d'imposer le modèle néo-libéral. Cela a provoqué : la mort de nos enfants d'Amérique Latine (comme ce fut récemment le cas des enfants de Tucumán en Argentine); la privatisation de l'eau de Cochabamba en Bolivie, (à qui la transnationale Betchel a réclamé la somme immorale de 25 millions de dollars); le processus actuel d'imposition de la privatisation de la sécurité sociale et de la santé au Salvador et la privatisation de l'eau au Ghana ;
7. Que face au cercle vicieux de la soumission docile de nos gouvernements du Sud via les mécanismes de l'ALCA, du TLC, de la dette extérieure, impayable et immorale ;
8. Que les gouvernements ont agit de manière insuffisante et inefficace face à la protection de l'environnement, la protection des semences naturelles ; et l'absence de stratégies pour la gestion et la qualité de l'eau, la santé, etc.

Nous déclarons,

- I. Qu'il est de la responsabilité des gouvernements du Nord de freiner ce processus d'injustice et de nouvelle colonisation géopolitique et géoéconomique, en étant critiques à l'égard de ces actions et en témoignant leur solidarité avec les peuples et les femmes du Sud et de leurs pays.
- II. L'obligation de s'engager à la **remise de la dette** extérieure, comme base afin de construire de nouvelles relations de justice, de démocratie et d'égalité;
- III. Que les Etats doivent appliquer et s'engager fermement avec des moyens financiers afin d'atteindre les objectifs du Plan d'Action Mondial (décidé à Pékin en 1995 pour la justice envers les femmes et les hommes de la planète et principalement dans leurs pays respectifs).
- IV. Soutenir les processus des peuples pour la démocratisation, la justice de leurs pays et la paix internationale.
- V. Se prononcer en faveur du peuple bolivien à Cochabamba dans sa défense de l'eau; en remettant en question la société transnationale Betchel lorsqu'elle réclame des millions à des populations pauvres. Mais aussi, être solidaire du peuple argentin, du peuple du Salvador, du Ghana, et de toutes les populations dans leur lutte pour la vie et la justice.

NOM

Pays

Signature